

# Conseil municipal

\*\*\*\*\*\*\*\*

# Séance publique du Mardi 19 novembre 2019

### Présents

Jean Pierre Pastre - Anne Cabrié - Eliane Galtier - Angel Brigido-Guy Sabarthes - Philippe Clément - Patrice Castillon - Irène Prioton - Angel Brigido — Christine Bourdy

#### Excusées

Pauline Berdeil donne pouvoir à Eliane Galtier

- 1. Travaux après les inondations du 15 décembre 2018 Etat des subventions /restes à réaliser
- 2. Citerne route de Camplong Délibération pour suppression
- 3. Nouvelle tarification location des salles
- 4. Rénovation du moulin
- 5. Elagage des platanes
- 6. Indemnité du trésorier
- 7. Ferme photovoltaïque
- 8. Questions diverses

-

## Ordre du jour

#### 1. Points travaux

Travaux après les inondations du 15 octobre 2018 – Etat des subventions /restes à réaliser L'enveloppe octroyée pour la réparation des inondations a permis de remettre des chemins en état : Aujourd'hui, on peut aller de la Bête Noire à Lenze dans de bonnes conditions.

#### Restes à réaliser:

En janvier 2020 seront réalisés le Barrage et ses abords, les cailloux seront vidangés et disposés le long des berges du bas du village.

Il restera le talus du Passant de l'eau après le terrain de M. Mameri, le talus de la Station, les dégâts des eaux à l'Eglise. (Entreprise SMB)

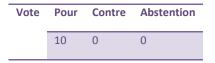
Le parking des cuves et la passerelle après la cave coopérative, la voie douce sera bouclée du château jusqu'au fond du village.

Le projet défini en 2008 défini pour 2 mandants sera terminé avec un centre, un cœur du village traversé par une voie douce où viennent se greffer différentes infrastructures nécessaires aux loisirs, aux rencontres, aux activités culturelles et sportives.

Les Graves resteront une problématique à traiter pour les années à venir.

#### 2. <u>Citerne route de Camplong –</u> Délibération pour suppression

La citerne de la colonne Route de Camplong se trouve sur un terrain privé de M. Philippe Escande. Proposition de suppression de la citerne tampon usagée et obsolète et de branchement en direct.



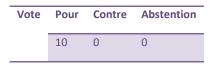
#### 3. Nouvelle tarification location des salles

La question d'harmoniser la tarification des locations des salles se pose en même temps que la faisabilité de l'application de celle-ci. Anne Cabrié souhaite mettre l'accent sur l'importance de l'activité culturelle, sportive du village précieuse au vivre ensemble et qui nécessite l'utilisation des salles municipales.

#### 4. Rénovation du moulin

Deux options possibles : soit on rénove l'esthétique pour un montant de 15000 € (changer les ailes), soit on prévoit un projet d'une ampleur plus importante avec une prévision d'activités comme par le passé en partenariat avec les associations du village (Culture et Patrimoine, Foyer Rural..) autour de ce site pour un montant plus important mais inconnu à ce jour.

Le conseil autorise le Maire à faire faire des devis plus précis et à interroger les financeurs pour d'éventuelles subventions.



#### 5. Elagage des platanes

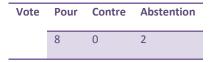
Le Département va procéder par entreprise prestataire à l'élagage de tous les platanes bordant la route qui traversent le village.

#### 6. Vidange du barrage

Les poissons ont été retirés, le barrage est vidé et prêt à être vidangé de ses cailloux.

#### 7. <u>Indemnité de conseil de l'exercice 2019 allouée aux comptables du Trésor Public</u>

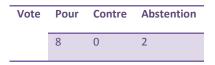
419.70€ répartis entre les 2 trésoriers Mme Barthe et M. Maffre.



#### 8. Ferme photovoltaïque

Un citoyen félinois a un projet de champ photovoltaïque de 10 ha sur un terrain communal à la patte d'oie derrière la Matte. Un investisseur étudie un projet et le porteur de projet demande une location de terres communales.

M. le maire et la majorité du conseil municipal précisent qu'ils sont sensibles à cette démarche de production. Ils émettent des réserves sur le choix de l'emplacement, le montage et la faisabilité du projet. La décision est ajournée.



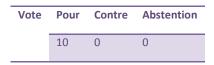
#### 9. Questions diverses

- -Mise en exergue de l'évolution de la consommation d'eau sur le village : une baisse de 14 000 m3 est à louer ceci dù à 3 mesures :
  - Une tarification incitative
  - Un contrôle et une gestion rapprochés hebdomadaires
  - Un traquage des fuites

Consommation 2008: 45 951m<sup>3</sup> // 2018: 31 298 m<sup>3</sup>

Le résultat est parlant.

- -Intervention d'Irène Prioton sur la gestion de l'eau au niveau intercommunal car cette année nous n'avons pas reçu le bilan du syndicat intercommunal.
- Subvention à "l'association des restos du cœur" de 500€
- -Compteurs Linky
  - Prise de position par rapport aux bâtiments communaux, écoles, secrétariat de mairie
  - Information à la population, comment refuser...
  - Délibération contre l'installation des compteurs Linky sur le périmètre de la commune



« Séance clôturée à 22h40, l'ordre du jour étant épuisé »

Signatures des présents